

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.07.2021

Numéro de version 2

Révision: 20.07.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit: 023-A Euroblock Fast composant A**

· **Code du produit:** 023-A

· **UFI:** 7Y10-708V-P00A-WK66

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** *Liant époxy*

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

Forbo Eurocol Nederland B.V.

Industrieweg 1-2

NL-1521 NA Wormerveer Pays-Bas

Tel. +31 75 6271600 - Fax +31 75 6283564

E-mailadresse: info.eurocol@forbo.com

Website: www.eurocol.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

En cas d'urgence, veuillez contacter le Centre National Anti-poison au numéro de téléphone suivant: 31-(0) 88-755 8000 (Ce numéro est uniquement accessible au médecin traitant le patient et seulement en cas d'empoisonnement accidentel).

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS07 GHS09

· **Mention d'avertissement** *Attention*

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.07.2021

Numéro de version 2

Révision: 20.07.2021

Nom du produit: **023-A Euroblock Fast composant A**

(suite de la page 1)

· Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P305+P351+P338 **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

Contient produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700), produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques, oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]. Peut produire une réaction allergique.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Résine époxy

· Composants dangereux:

CAS: 25068-38-6 NLP: 500-033-5	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700) ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	>50-100%
CAS: 9003-36-5 NLP: 500-006-8	produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	>25-50%
CAS: 68609-97-2 EINECS: 271-846-8	oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl] ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	>10-25%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· Après inhalation:

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau: Laver avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements souillés.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.07.2021

Numéro de version 2

Révision: 20.07.2021

Nom du produit: 023-A Euroblock Fast composant A

(suite de la page 2)

· **Après contact avec les yeux:**

En cas de contact avec les yeux, immédiatement rincer avec paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes à l'eau courante.

Enlevez les lentilles de contact si possible. Contactez un ophtalmologiste.

· **Après ingestion:**

Rincer soigneusement la bouche et boire beaucoup d'eau, consulter directement un médecin.

Ne laissez pas vomir la victime. Après ingestion rincer la bouche avec beaucoup d'eau.

(Seulement quand la victime est consciente) Demandez immédiatement de l'aide médicale. Laissez reposer.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Après contact avec les yeux : Irritant pour les yeux.

Après inhalation : Effets significatifs ou dangers essentiels ne sont pas connus.

Contact avec la peau : Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Ingestion : Provoque une irritation de la bouche, gorge et l'estomac.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou brouillard d'eau. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** *Eau pulvérisée*

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Dioxyde de carbone

Monoxyde de carbone (CO)

Phénols

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

· **Autres indications** *Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.*

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un vêtement personnel de protection.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.07.2021

Numéro de version 2

Révision: 20.07.2021

Nom du produit: **023-A Euroblock Fast composant A**

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Entreposer au frais, mais hors gel.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Ne pas stocker avec des produits alimentaires ou aliments pour animaux.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Température de stockage recommandée entre 5 et 25 °C.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· DNEL

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)

Dermique	DNEL	8,33 mg/kg KG/d (Acute) (Systematics)
		8,33 mg/kg KG/d (Longterm) (Systematics)
Inhalatoire	DNEL	12,25 mg/m ³ (Acute) (Systematics)
		12,25 mg/m ³ (Longterm) (Systematics)

9003-36-5 produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques

Dermique	DNEL	104,15 mg/kg KG/d (Longterm) (Systematics)
Inhalatoire	DNEL	29,39 mg/m ³ (Acute) (Systematics)

68609-97-2 oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]

Dermique	DNEL	1 mg/kg KG/d (Longterm) (Systematics)
Inhalatoire	DNEL	3,6 mg/m ³ (Longterm) (Systematics)

· PNEC

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)

PNEC mg/l	0,001 mg/l (Sea Water)
	0,006 mg/l (Fresh Water)
PNEC mg/kg	0,196 mg/kg (Soil)
	0,1 mg/kg (Sea Water Sediment)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.07.2021

Numéro de version 2

Révision: 20.07.2021

Nom du produit: 023-A Euroblock Fast composant A

(suite de la page 4)

	0,996 mg/kg (Fresh Water Sediment)
9003-36-5 produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques	
PNEC mg/l	0,0003 mg/l (Sea Water) 0,003 mg/l (Fresh Water)
PNEC mg/kg	0,237 mg/kg (Soil) 0,0294 mg/kg (Sea Water Sediment) 0,294 mg/kg (Fresh Water Sediment)
68609-97-2 oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]	
PNEC mg/l	0,001 mg/l (Sea Water) 0,007 mg/l (Fresh Water)
PNEC mg/kg	61,42 mg/kg (Soil) 30,72 mg/kg (Sea Water Sediment) 307,16 mg/kg (Fresh Water Sediment)

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Equipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

Une protection respiratoire doit être portée si la valeur TLV est éventuellement dépassée. En l'absence de valeurs TLV, portez une protection respiratoire si des effets indésirables (tels aucune irritation respiratoire) ou une gêne surviennent, ou lorsque votre processus d'évaluation de risques l'indique. Aucune protection respiratoire ne devrait être requise dans la plupart des conditions. En cas d'inconfort, utilisez un appareil de purification d'air approuvé. Utiliser un respirateur homologué C: Cartouche pour vapeurs organiques avec un préfiltre à particules, type AP2.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· **Matériau des gants**

Utiliser des gants résistant aux produits chimiques classés dans la norme EN374: gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Exemples de matériaux de gants préférés formant une barrière. Caoutchouc butyle Stratifié alcool éthylvinyle ("EVAL") - Nitrile. Néoprène. Caoutchouc nitrile / butadiène ("nitrile ou" NBR ") Polychlorure de vinyle (" PVC ou "vinyle"). Si des contacts prolongés ou fréquemment répétés peuvent se produire, il est recommandé de porter des gants de classe de protection 6 (temps de pénétration supérieur à 480 minutes selon EN 374) et, si seul un contact à court terme est attendu, de porter des gants avec une classe de protection de 1 ou supérieure (temps de passage supérieur à 10 minutes). EN 374)

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.07.2021

Numéro de version 2

Révision: 20.07.2021

Nom du produit: **023-A Euroblock Fast composant A**

· Protection des yeux:

(suite de la page 5)



Lunettes de protection hermétiques

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· Protection du corps: *Vêtements de travail protecteurs*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme:

Liquide

Couleur:

Jaune clair

· Odeur:

Caractéristique

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· valeur du pH:

Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:

-5 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

>200 °C

· Point d'éclair

>140 °C

· Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

· Température d'inflammation:

>200 °C

· Température de décomposition:

Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure:

Non déterminé.

Supérieure:

Non déterminé.

· Pression de vapeur:

Non déterminé.

· Densité à 20 °C:

1,13 g/cm³

· Masse volumique:

1.130 kg/m³

· Densité relative.

Non déterminé.

· Densité de vapeur:

Non déterminé.

· Vitesse d'évaporation.

Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Insoluble, pas miscible

· Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique à 20 °C:

500-900 mPas

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.07.2021

Numéro de version 2

Révision: 20.07.2021

Nom du produit: **023-A Euroblock Fast composant A**

(suite de la page 6)

Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants: Solvants organiques:	0,0 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Réactions très vives, en partie, en présence de bases ainsi que de nombreux types de matières organiques comme les alcools et les amines.
- **10.4 Conditions à éviter**
Évitez les expositions de courte durée à des températures supérieures à 300 °C. Évitez toute exposition prolongée à des températures supérieures à 250 °C. Une éventuelle décomposition violente peut se produire au-dessus de 350 °C. La formation de gaz pendant la décomposition peut entraîner une augmentation de la pression dans les systèmes fermés. La pression peut monter rapidement.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Évitez tout contact avec des substances oxydantes. Évitez tout contact avec des acides, des bases. Évitez tout contact accidentel avec des amines.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Gaz/vapeurs irritants

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
----------	------	--------------------

9003-36-5 produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques

Oral	LD50	>10.000 mg/kg (rat)
------	------	---------------------

Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
----------	------	--------------------

68609-97-2 oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]

Oral	LD50	>10.000 mg/kg (rat)
------	------	---------------------

Inhalatoire	LC50/7 h	>0,15 mg/l (rat)
-------------	----------	------------------

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.07.2021

Numéro de version 2

Révision: 20.07.2021

Nom du produit: 023-A Euroblock Fast composant A

(suite de la page 7)

- **Indications toxicologiques complémentaires:**
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)

EC50/3h	>100 mg/l (bactéries des boues activées)
LC50/96h	1,5 mg/l (poisson)

9003-36-5 produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques

ErC50/72 h	1,8 mg/l (algues)
EC50/48 h	2,55 mg/l (DM)
LC50/96 h	2,54 mg/l (poisson)

· 12.2 Persistance et dégradabilité

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)

OECE 301-B	12-28 %/d (biodégradabilité)
------------	------------------------------

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)

Verdelingscoëfficiënt n-octanol/water	3,8 [---] (log Pow) (Not specified)
---------------------------------------	-------------------------------------

9003-36-5 produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques

Verdelingscoëfficiënt n-octanol/water	3,6 [---] (log Pow) (Not specified)
---------------------------------------	-------------------------------------

68609-97-2 oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]

BCF	100-3.000 BCF (Not specified)
Verdelingscoëfficiënt n-octanol/water	>3 [---] (log Pow) (Not specified)

· 12.4 Mobilité dans le sol *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

· Effets écotoxiques:

· **Remarque:** *Toxique chez les poissons.*

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.07.2021

Numéro de version 2

Révision: 20.07.2021

Nom du produit: 023-A Euroblock Fast composant A

(suite de la page 8)

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
 Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
 Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
 Toxique pour les organismes aquatiques.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**

HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
HP13	Sensibilisant
HP14	Écotoxique

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU**

· **ADR, IMDG, IATA**

UN3082

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR**

3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700), produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques)

· **IMDG**

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700), reaction product: bisphenol-F-epichlorhydrin epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700)), MARINE POLLUTANT

· **IATA**

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700), reaction product: bisphenol-F-epichlorhydrin epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700))

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.07.2021

Numéro de version 2

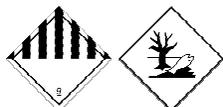
Révision: 20.07.2021

Nom du produit: 023-A Euroblock Fast composant A

(suite de la page 9)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, IMDG, IATA



· Classe

9 Matières et objets dangereux divers.

· Étiquette

9

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

III

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700), produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques

· Marine Polluant:

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· Marquage spécial (ADR):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· Marquage spécial (IATA):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Matières et objets dangereux divers.

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):

90

· No EMS:

F-A,S-F

· Stowage Category

A

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ)

5L

· Quantités exceptées (EQ)

Code: E1

*Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml*

· Catégorie de transport

3

· Code de restriction en tunnels

E

· IMDG

· Limited quantities (LQ)

5L

· Excepted quantities (EQ)

Code: E1

*Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml*

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHORHYDRINE RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN ≤ 700), PRODUIT

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.07.2021

Numéro de version 2

Révision: 20.07.2021

Nom du produit: **023-A Euroblock Fast composant A**

(suite de la page 10)

DE RÉACTION: BISPHÉNOL-F-ÉPICHLORHYDRINE
RÉSINES ÉPOXYDIQUES), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I *Aucun des composants n'est compris.*
- Catégorie SEVESO E2 *Danger pour l'environnement aquatique*
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII *Conditions de limitation: 3*

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

- Classe de pollution des eaux: *Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.*
- Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: *Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.*

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H315 *Provoque une irritation cutanée.*
H317 *Peut provoquer une allergie cutanée.*
H319 *Provoque une sévère irritation des yeux.*
H411 *Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*

· Service établissant la fiche technique: Département R&D

· Contact: *Ing. T.W. Breeuwer*

· Acronymes et abréviations:

ADR: *Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route*
IMDG: *International Maritime Code for Dangerous Goods*
IATA: *International Air Transport Association*
GHS: *Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals*
EINECS: *European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances*
ELINCS: *European List of Notified Chemical Substances*
CAS: *Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)*
DNEL: *Derived No-Effect Level (REACH)*
PNEC: *Predicted No-Effect Concentration (REACH)*
LC50: *Lethal concentration, 50 percent*
LD50: *Lethal dose, 50 percent*

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.07.2021

Numéro de version 2

Révision: 20.07.2021

Nom du produit: 023-A Euroblock Fast composant A

(suite de la page 11)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.10.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit: 023-B Euroblock Fast composant B**

· **Code du produit:** 023-B

· **UFI:** YVH5-70TS-7009-YER2

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** Agent durcisseur

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

Forbo Eurocol Nederland B.V.

Industrieweg 1-2

NL-1521 NA Wormerveer Pays-Bas

Tel. +31 75 6271600 - Fax +31 75 6283564

E-mailadresse: info.eurocol@forbo.com

Website: www.eurocol.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas d'urgence, veuillez contacter le Centre National Anti-poison au numéro de téléphone suivant: 31-(0) 88-755 8000 (Ce numéro est uniquement accessible au médecin traitant le patient et seulement en cas d'empoisonnement accidentel).

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Skin Corr. 1B H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.10.2022

Nom du produit: 023-B Euroblock Fast composant B

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger


GHS05 GHS07

Mention d'avertissement *Danger*
Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
m-phénylenebis(méthylamine)
Produit de réaction de l'oligomère de 4,4-isopropylidènediphénol avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, produit de réaction avec la 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylfamine 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol
Mentions de danger
H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: *Non applicable.*
vPvB: *Non applicable.*
Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien
61788-44-1 *Phenol styrénique*

Liste II

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2 Mélanges
Description: *Durcisseur de résine époxy*
Composants dangereux:

CAS: 1477-55-0 EINECS: 216-032-5	<i>m-phénylenebis(méthylamine)</i> ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 3, H412	>50-100%
CAS: 38294-64-3 NLP: 500-101-4	<i>Produit de réaction de l'oligomère de 4,4-isopropylidènediphénol avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, produit de réaction avec la 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylfamine</i> ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412	>10-25%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.10.2022

Nom du produit: **023-B Euroblock Fast composant B**

(suite de la page 2)

CAS: 61788-44-1	Phenol styrénique	>10-25%
EINECS: 262-975-0	⚠ Aquatic Chronic 2, H411	
CAS: 90-72-2	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	>5-10%
EINECS: 202-013-9	⚠ Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H302	

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· Après inhalation:

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après contact avec la peau:

Enlevez les vêtements contaminés.
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.
Rincer soigneusement la bouche et boire beaucoup d'eau, consulter directement un médecin.
Ne pas faire vomir.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou brouillard d'eau. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Eau pulvérisée

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

· Autres indications Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.10.2022

Nom du produit: 023-B Euroblock Fast composant B

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Utiliser un neutralisant.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

N'utilisez pas de contenants vides à moins qu'ils n'aient été nettoyés.

Ne pas fumer, manger et boire sur le lieu de travail.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: *Entreposer au frais, mais hors gel.*

· Indications concernant le stockage commun: *Pas nécessaire.*

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Température de stockage recommandée entre 5 et 25 °C.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1477-55-0 m-phénylènebis(méthylamine)

VLEP Valeur momentanée: 0,1 mg/m³

· DNEL

1477-55-0 m-phénylènebis(méthylamine)

Dermique DNEL Longue durée 0,33 mg/kg KG/d (LT)

Inhalatoire DNEL 1,2 mg/m³ (LT)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.10.2022

Nom du produit: 023-B Euroblock Fast composant B

(suite de la page 4)

38294-64-3 Produit de réaction de l'oligomère de 4,4-isopropylidènediphénol avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, produit de réaction avec la 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylfamine

Oral	DNEL	0,526 mg/kg (Consommatrice)
Inhalatoire	Inhalatoire longue durée	0,073 Langdurig (Employé)

61788-44-1 Phenol styrénique

Dermique	DNEL Longue durée	6,25 mg/kg KG/d (Employé)
Inhalatoire	DNEL	11,02 mg/m ³ (Employé)

PNEC

1477-55-0 m-phénylenebis(méthylamine)

PNEC mg/l	0,009 mg/l (Sea Water)
	0,094 mg/l (Fresh Water)
PNEC mg/kg	0,045 mg/kg (Soil)
	0,043 mg/kg (Sea Water Sediment)
	0,43 mg/kg (Fresh Water Sediment)

38294-64-3 Produit de réaction de l'oligomère de 4,4-isopropylidènediphénol avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, produit de réaction avec la 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylfamine

PNEC mg/l	0,006 mg/l (Sea Water)
	0,578 mg/l (Sea Water Sediment)
	0,06 mg/l (Fresh Water)
	5,784 mg/l (Fresh Water Sediment)
PNEC mg/kg	1,121 mg/kg (Soil)

61788-44-1 Phenol styrénique

PNEC mg/l	0,001 mg/l (Fresh Water)
PNEC mg/kg	31.524,731 mg/kg (Soil)
	65.778,168 mg/kg (Sea Water Sediment)
	65.778,168 mg/kg (Fresh Water Sediment)

90-72-2 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

PNEC mg/l	0,008 mg/l (Sea Water)
	0,084 mg/l (Fresh Water)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

Une protection respiratoire doit être portée si la valeur TLV est éventuellement dépassée. En l'absence de valeurs TLV, portez une protection respiratoire si des effets indésirables (tels aucune irritation respiratoire) ou une gêne surviennent, ou lorsque votre processus d'évaluation de risques l'indique. Aucune protection respiratoire ne devrait être requise dans la plupart des conditions. En cas d'inconfort, utilisez un appareil de

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.10.2022

Nom du produit: **023-B Euroblock Fast composant B**

(suite de la page 5)

purification d'air approuvé. Utiliser un respirateur homologué C: Cartouche pour vapeurs organiques avec un préfiltre à particules, type AP2.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Utiliser des gants résistants aux produits chimiques classés dans la norme EN374: gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Exemples de matériaux de gants préférés formant une barrière. Caoutchouc butyle Stratifié alcool éthylvinyle ("EVAL") - Nitrile. Néoprène. Caoutchouc nitrile / butadiène ("nitrile ou" NBR ") Polychlorure de vinyle (" PVC ou "vinyle"). Si des contacts prolongés ou fréquemment répétés peuvent se produire, il est recommandé de porter des gants de classe de protection 6 (temps de pénétration supérieur à 480 minutes selon EN 374) et, si seul un contact à court terme est attendu, de porter des gants avec une classe de protection de 1 ou supérieure (temps de passage supérieur à 10 minutes). EN 374)

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc
Caoutchouc nitrile

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· État physique

Liquide

· Couleur:

Ambré

· Odeur:

Aminée

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.10.2022

Nom du produit: 023-B Euroblock Fast composant B

(suite de la page 6)

· Seuil olfactif:	<i>Non déterminé.</i>
· Point de fusion/point de congélation:	<i>Non déterminé.</i>
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	<i>>250 °C</i>
· Inflammabilité	<i>Non applicable.</i>
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	<i>Non déterminé.</i>
· Supérieure:	<i>Non déterminé.</i>
· Point d'éclair	<i>>94 °C</i>
· Température d'auto-inflammation	<i>Le produit ne s'enflamme pas spontanément.</i>
· Température de décomposition:	<i>Non déterminé.</i>
· pH à 20 °C	<i>>10</i>
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	<i>Non déterminé.</i>
· Dynamique à 20 °C:	<i>700-900 mPas</i>
· Solubilité	
· l'eau:	<i>Peu soluble, pas miscible</i>
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	<i>Non déterminé.</i>
· Pression de vapeur:	<i>Non déterminé.</i>
· Densité et/ou densité relative	
· Densité:	<i>Non déterminée.</i>
· Densité relative.	<i>Non déterminé.</i>
· Densité de vapeur:	<i>Non déterminé.</i>

· 9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	<i>Liquide</i>
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'inflammation:	<i>275 °C</i>
· Propriétés explosives:	<i>Le produit n'est pas explosif.</i>
· Changement d'état	
· Vitesse d'évaporation.	<i>Non déterminé.</i>

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	<i>néant</i>
· Gaz inflammables	<i>néant</i>
· Aérosols	<i>néant</i>
· Gaz comburants	<i>néant</i>
· Gaz sous pression	<i>néant</i>
· Liquides inflammables	<i>néant</i>
· Matières solides inflammables	<i>néant</i>
· Substances et mélanges autoréactifs	<i>néant</i>
· Liquides pyrophoriques	<i>néant</i>
· Matières solides pyrophoriques	<i>néant</i>
· Matières et mélanges auto-échauffants	<i>néant</i>
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	<i>néant</i>

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.10.2022

Nom du produit: **023-B Euroblock Fast composant B**

(suite de la page 7)

· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** *Pas de décomposition en cas d'usage conforme.*
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Forte réaction exothermique aux acides.
Réactions aux agents d'oxydation.
- **10.4 Conditions à éviter** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **10.5 Matières incompatibles:** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Gaz/vapeurs corrosifs
Ammoniac

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** *Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.*

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

1477-55-0 m-phénylènebis(méthylamine)

Oral	LD50	930 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3.100 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	1,34 mg/l (rat)

38294-64-3 Produit de réaction de l'oligomère de 4,4-isopropylidènediphénol avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, produit de réaction avec la 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

Oral	LD50	1.030 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)

61788-44-1 Phénol styrénique

Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>7.940 mg/kg (lapin)

90-72-2 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

Oral	LD50	2.169 mg/kg (rat)
	ATE	500 mg/kg (Not specified)
		500 mg/kg (rat)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.10.2022

Nom du produit: 023-B Euroblock Fast composant B

(suite de la page 8)

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** *Provoque de graves lésions des yeux.*
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** *Peut provoquer une allergie cutanée.*
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

· Propriétés perturbant le système endocrinien

61788-44-1 Phenol styrénique

Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité
· Toxicité aquatique:
1477-55-0 m-phénylenebis(méthylamine)

LC50/96h	87,6 mg/l (Oryzias latipes)
ErC50/72 h	20,3 mg/l (Se) 20,3 mg/l (Pseudokirchnerella subcapitata)
EC50/48 h	16 mg/l (DM)

38294-64-3 Produit de réaction de l'oligomère de 4,4-isopropylidènediphénol avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, produit de réaction avec la 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

LC50/96h	110 mg/l (poisson)
EC50/72 h	>50 mg/l (algues)
EC50/48 h	23 mg/l (daphnia)

61788-44-1 Phenol styrénique

LC50/96h	1-10 mg/l (BR)
----------	----------------

90-72-2 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

LC50/96h	175 mg/l (Cyprinus Carpio)
ErC50/72 h	84 mg/l (Demodermus subspicatus)
EC50/48 h	718 mg/l (Palaemonetes vulgaris)
LC50/96 h	175 mg/l (Cyprinus Carpio)

· 12.2 Persistance et dégradabilité
1477-55-0 m-phénylenebis(méthylamine)

OECD 301-B	49 %/28 d (Not specified)
------------	---------------------------

90-72-2 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

OECD 301/D EEC 92/69/V, C.4-E	4 % / 28 d (Not specified)
-------------------------------	----------------------------

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.10.2022

Nom du produit: 023-B Euroblock Fast composant B

(suite de la page 9)

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

1477-55-0 m-phénylenebis(méthylamine)

Verdelingscoëfficiënt n-octanol/water 0,18 [---] (log Pow) (Not specified)

38294-64-3 Produit de réaction de l'oligomère de 4,4-isopropylidènediphénol avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, produit de réaction avec la 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylfamine

Bioaccumulatie 2 (Not specified)

61788-44-1 Phenol styrénique

BCF 69-190 BCF (Not specified)

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

· **12.7 Autres effets néfastes**

· **Remarque:** Nocif pour les poissons.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Ne pas rejeter dans les eaux souterraines, dans les eaux de surface ou dans les égouts.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

Nocif pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**

HP6	Toxicité aiguë
HP8	Corrosif
HP13	Sensibilisant
HP14	Écotoxique

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

· **ADR, IMDG, IATA**

UN2735

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR**

2735 AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (m-phénylenebis(méthylamine), 4,4-isopropylidènediphénol

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.10.2022

Nom du produit: 023-B Euroblock Fast composant B

(suite de la page 10)

· **IMDG, IATA** *oligomeer reactieproduct met 1-chloor-2,3-epoxypropan, reactieproduct met 3-aminomethyl-3,5,5-trimethylcyclohexylamine)*
AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (m-phenylenebis(methylamine), 4,4-isopropylideendiphenol oligomeer reactieproduct met 1-chloor-2,3-epoxypropan, reactieproduct met 3-aminomethyl-3,5,5-trimethylcyclohexylamine)

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**· **ADR, IMDG, IATA**

· **Classe** *8 Matières corrosives.*
 · **Étiquette** *8*

· **14.4 Groupe d'emballage**· **ADR, IMDG, IATA***II*· **14.5 Dangers pour l'environnement***Non applicable.*· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur***Attention: Matières corrosives.*· **Numéro d'identification du danger (Indice**· **Kemler):***80*· **No EMS:***F-A,S-B*· **Segregation groups***Alkalis*· **Stowage Category***A*· **Segregation Code***SG35 Stow "separated from" SGG1-acids*· **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI***Non applicable.*· **Indications complémentaires de transport:**· **ADR**· **Catégorie de transport***2*· **Code de restriction en tunnels***E*· **"Règlement type" de l'ONU:**

UN 2735 AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (M-PHÉNYLENEBIS(METHYLAMINE), 4,4-ISOPROPYLIDEENDIPHENOL OLIGOMEER REACTIEPRODUCT MET 1-CHLOOR-2,3-EPOXYPROPAAN, REACTIEPRODUCT MET 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXYLAMINE), 8, II

FR

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.10.2022

Nom du produit: 023-B Euroblock Fast composant B

(suite de la page 11)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Directive 2012/18/UE**

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** *Aucun des composants n'est compris.*

· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** *Conditions de limitation: 3*

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales:**

· **Classe de pollution des eaux:** *Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.*

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

· **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** *Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.*

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Service établissant la fiche technique:** *Département R&D*

· **Contact:** *Ing. T.W. Breeuwer*

· **Date de la version précédente:** *28.07.2022*

· **Numéro de la version précédente:** *3*

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.10.2022

Numéro de version 4

Révision: 04.10.2022

Nom du produit: 023-B Euroblock Fast composant B

(suite de la page 12)

*CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)**DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)**PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)**LC50: Lethal concentration, 50 percent**LD50: Lethal dose, 50 percent**PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic**SVHC: Substances of Very High Concern**vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative**Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4**Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B**Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C**Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1**Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1**Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B**Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2**Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3***. * Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR